



L'ASSOCIATION C.H.A.M RECRUTE



UN·E CHEF·FE D'ÉQUIPE FORMATEUR·TRICE

CHÂTEAU DE GAILLON, Gaillon, Eure, Normandie

CDD 8 mois pouvant être suivi d'un CDI après bilan

VOUS ÊTES QUALIFIÉ·E TECHNIQUEMENT ET PÉDAGOGIQUEMENT ?

Sous la direction du chef de chantier et du coordinateur technique, vos tâches seront les suivantes :

- Encadrer des opérations de conservation et de restauration sur du patrimoine bâti ancien ;
- Mettre en oeuvre des techniques de taille de pierre et maçonnerie traditionnelle (maçonnerie de moellons, maçonnerie à la chaux traditionnelle, enduit à la chaux, pose de pierres etc.) ;

Mais aussi...

- Encadrer pédagogiquement une petite équipe en formation et apprentissage sur les métiers du patrimoine ;
- Organiser des ateliers pratiques et théoriques ;
- Accompagner et présenter les travaux réalisés, les outils, des maquettes, lors de visites du chantier organisées par le château, ouvertes à tous publics (1h, de façon ponctuelle, en lien avec le service de médiation du château) ;
- Recevoir et animer des ateliers de découverte du patrimoine pour des publics scolaires (1h de façon ponctuelle, en lien avec le service de médiation du château).

DÉTAILS DE L'OFFRE

LIEU DE TRAVAIL :

Commune de Gaillon (Eure, Normandie)

TYPE DE CONTRAT :

Contrat à durée déterminée - Prise de poste mi-avril 2024

NATURE DE L'OFFRE :

Contrat de travail - CDD, 8 mois, pouvant être suivi d'un CDI après bilan

EXPÉRIENCE :

Expérience exigée minimum 1 an

FORMATION :

Domaine : Patrimoine bâti ancien, CAP ou BEP

Diplôme demandé : maçon du bâti ancien ou tailleur de pierre

Permis B souhaité (véhicule de service mis à disposition dans le cadre de l'opération)

QUALIFICATION :

Ouvrier qualifié coefficient 285, Groupe C, Technicien

SALAIRE INDICATIF :

1986,37 € Brut mensuel. Négociable selon expérience.

- 1 journée de télétravail par semaine (vendredi) si l'activité sur site n'est pas nécessaire à l'avancement de l'opération ;

- Prise en charge de la mutuelle obligatoire par l'employeur à hauteur de 50 %.

DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL :

35 heures, horaires normaux ; du lundi au jeudi présence effective obligatoire sur chantier, vendredi matin consacré en priorité à la partie administrative et logistique.

AUTRE :

Téléphone de service

Outil informatique mis à disposition dans le cadre du télétravail

AVOIR LE SENS :

- de l'organisation et être méthodique dans sa gestion quotidienne ;

- de la rigueur ;

- de proposer et d'apporter des solutions techniques ;

- du relationnel et de la pédagogie ;

- du contact avec les publics.

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Établissement associatif ayant pour mission la défense du patrimoine bâti, au niveau national et en outre-mer

TAILLE DE LA STRUCTURE : 10 salarié·e·s

Pour plus d'informations contactez M. MOUSSU Thomas : 06 08 22 66 74 - thomas.moussu@cham.asso.fr
ou la délégation nationale : 01 43 35 15 51.